

« POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES »

**BULLETIN MENSUEL**  
de  
**L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE**

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921*

et

**Journal des Soldats Blessés  
aux Yeux**



**SOMMAIRE**

Rapport moral. — Rapport financier. — Bilan. — Exercice 1924-1925.  
• — Copie du bulletin de vote pour les prochaines élections.

**Notes et Informations**

Païement du trimestre rajusté et du rappel. — A vendre. — Bibliothèque.

**Chronique de l'U. A. G.**

Caisse fraternelle. — Entre nous. — Départementale de l'Ariège.

*Administration :*

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>)

**TÉLÉPH. : Central 44-88** — Chèque postal 160-31

8° P 606

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

M. A. MILLERAND, ancien Président de la République.

## COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU ;  
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;  
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;  
M. le général BALFOURIÉ ;  
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;  
Mme Marthe BRANDÈS ;  
M. BRISAC, préfet ;  
M. J. RIDGELY CARTER ;  
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;  
M. COTTIN, notaire honoraire ;  
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;  
M. DUCO, médecin-inspecteur ;  
M. FRIBOURG, député ;  
Miss Alice GETTY ;  
M. Justin GODART, ministre du Travail et de l'Hygiène ;  
Miss GRASS HARPER ;  
Miss WINIFRED HOLT ;  
Mme Léopold KAHN ;  
Mme Géo KESSLER ;  
M. KRUG ;  
M. LUGOL, sénateur ;  
Mme la maréchale MAUNOURY ;  
M. le docteur MORAX ;  
M. MEYER, conseiller d'Etat ;  
M. Henry PATÉ, député ;  
M. Pierre RAMEIL, député ;  
M<sup>o</sup> HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;  
M. VALLERY-RADOT ;  
M. Constant VERLOT, député ;  
M. le Professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

## RAPPORT MORAL

*Exercice 1924-1925*

Nous allons dans ce rapport moral traiter d'une façon rapide tous les événements saillants qui ont marqué le cours de la septième année d'existence de notre Union.

### 1° PENSIONS :

A) A la dernière Assemblée générale, la question la plus grave était celle des pensions. Nos camarades ont manifesté combien il était indispensable d'en relever le taux. Nous nous sommes engagés à orienter tous nos efforts qui sera un grand pas de fait dans la voie de l'amélioration de notre sort commun.

Le réajustement de nos pensions a absorbé la plus grande partie de l'activité de votre Bureau depuis l'année dernière. Ce problème a subi de nombreuses fluctuations dans son évolution. Il nous a fallu livrer de sérieux assauts pour enfin parvenir aux résultats que nous avons la joie de pouvoir vous exposer aujourd'hui.

Vous avez su l'année dernière, que le Comité d'Entente avec lequel nous collaborons, avait décidé le réajustement sur la base de 1,80, sans aucune catégorisation. Vous vous rappelez la manifestation du 11 novembre 1924.

Par la suite, notre action a abouti au vote de la Chambre du 11 février 1925. Ce vote ne nous donnait pas entière satisfaction. Les orphelins de nos camarades morts pour la France, c'est-à-dire la catégorie sacrée des victimes de la guerre dont nous constituons la seule famille, et dont nous nous devons de défendre les intérêts, n'étaient majorés que de 40 francs au lieu de 240 francs.

Ensuite, au Sénat, le rapport Bérenger supprimait tout simplement du réajustement la majoration sur le complément de pension accordé en vertu de l'article 10 et sur la surpension de l'article 12.

Enfin, notre action inlassable portait ses fruits et les 29 et 30 mai dernier, sur l'intervention d'un de nos amis dévoués, M. le sénateur de Lubersac, le Sénat adoptait le réajustement intégral des articles 10 et 12. Une restriction était apportée en ce qui concerne nos enfants. Le réajustement pour eux ne se chiffrait plus que par 60 francs au lieu

de 240 francs, et par contre, le réajustement des orphelins était porté de 40 à 60 francs.

Nous ne pouvions pas accepter ce traitement, et notre camarade Goy déposa un amendement qui fut voté par la Chambre le 8 juin et par le Sénat le 9, grâce à MM. Strauss et Lancien, amendement qui porte le réajustement des orphelins et des enfants des grands invalides à 240 francs par an à dater du jour de la promulgation de la loi (14 juillet 1925).

C'était donc une victoire, puisque nous obtenions satisfaction sur la presque totalité des points, satisfaction légitime d'ailleurs.

#### B) Pension des ascendants.

Nous voulions obtenir que les parents des grands invalides fussent assimilés aux parents des tués à l'ennemi. Notre action et nos démarches ont abouti à ceci : M. Vincent Auriol a inséré, dans un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre et rapporté par M. Ricolfi, une disposition tendant à cette assimilation. Dans le principe nous avons donc ici également satisfaction et un grand pas est fait dans le chemin qui conduit au vote de la loi.

#### C) Veuves :

Les veuves de nos camarades que nous avons eu la douleur de perdre n'ont pas non plus été oubliées par nous et, d'accord avec l'Union Fédérale, là aussi nous avons mené une action dont l'aboutissement a été la mise au point d'un projet de loi.

#### D) Pupilles :

Nous voulions aussi que les enfants des grands mutilés bénéficient des avantages réservés aux pupilles et pour cela nous avons fait plusieurs démarches notamment auprès de M. Faure, rapporteur de la Commission des Finances du Sénat, et de M. Bérard, vice-président de la Commission d'enseignement du Sénat, pour qu'enfin le Sénat vote le projet de loi Picot, voté depuis plus de deux années par la Chambre des Députés. Nous n'avons pu obtenir satisfaction et nous poursuivons nos démarches activement.

#### 2° ARTICLE 64 (Loi du 31 mars 1919), SOINS GRATUITS :

Nous savons malheureusement, et par expérience, que les trois quarts des troubles de notre organisme sont dus au manque d'exercice et d'hygiène, conséquence directe de notre blessure. Nous avons d'abord pressenti le Ministre des Pensions et puis nous avons demandé

à notre camarade Lallement, particulièrement qualifié pour l'établir, un rapport médical qu'il nous a fourni très documenté et qui démontre bien clairement que notre revendication repose sur des bases sérieuses. Ce rapport a été déposé au Ministère, le 2 juillet. Nous espérons que le ministre lui donnera une solution satisfaisante.

#### 3° DÉCORATION :

Vous avez exprimé le vœu que « le Conseil d'administration fasse de nouvelles démarches pour que les lois concernant la Médaille militaire et la Légion d'honneur soient appliquées dans la lettre et dans l'esprit ».

Conformément à ce vœu, nous avons tenté de nouvelles démarches et le ministre s'est maintenu au point de vue qu'il a toujours soutenu à savoir que seuls, les grands mutilés, blessés du fait et en présence de l'ennemi, titulaires d'un titre de pension définitif et décorés de la Médaille militaire peuvent être admis dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. La même restriction est faite quant à la blessure en ce qui concerne les mutilés qui désirent recevoir la Médaille militaire.

#### 4° CAISSE FRATERNELLE :

Nous avons voulu élargir le plus possible les bienfaits qui pouvaient résulter pour nos camarades du fonctionnement de la Caisse Fraternelle. Nous avons réalisé dans ce sens deux réformes.

Nous avons, d'une part, institué un prêt avec comme garantie l'honneur des camarades et qui permet à beaucoup d'entre nous, dans une situation momentanément gênée, de se faire avancer, par le Groupement, une somme maximum de CINQ CENTS francs. Ils peuvent ainsi parfois passer des périodes difficiles et se libérer par fractions lorsque leur situation s'est améliorée. Nous vous demanderons tout à l'heure de vouloir bien ratifier cette réforme.

D'autre part, sur les bases votées par vous l'année dernière, nous avons mis au point le règlement permettant à votre Conseil d'administration, de consentir aux membres titulaires de l'U. A. G. des prêts ne pouvant excéder 5.000 francs pour l'achat ou la construction d'une maison familiale. Ce règlement a été porté à votre connaissance par notre Bulletin de mars 1925.

Voici les sommes réparties par la Caisse Fraternelle au cours de l'exercice 1924-1925 :

Allocations naissance.....	27.640	»
Allocations décès.....	15.150	»
Secours .....	25.064	»
Prêts d'honneur.....	9.400	»
Prêts pour l'achat ou la construction d'une maison familiale .....	60.000	»
<hr/>		
Soit au total.....	137.354	»

5° MAISON DE L'AVEUGLE :

Notre siège social, le cœur de notre collectivité d'Aveugles de Guerre, a assuré, comme les années écoulées, les divers services qui lui incombent. Notre service de renseignements par correspondance a fonctionné le plus régulièrement possible et nous ne pensons pas qu'aucun d'entre nous n'ait à s'en plaindre. Nous réduisons le plus possible le nombre de nos employés et nous savons que ceux-ci ont parfois beaucoup de mal à assurer la tâche que nous leur confions.

Notre service juridique est toujours assuré par Maîtres Bloch (Marcel), Cherot, Scapini.

MM. Dubois et Bauer, membres bienfaiteurs de notre Association, se chargent toujours dans les mêmes conditions généreuses que nous savons, de l'impression de notre journal. Nous devons les remercier également de l'effort qu'ils ont bien voulu faire pour nous aider à faire paraître plus régulièrement notre revue mensuelle.

L'importance de la dépense entraînée par l'impression de l'Annuaire des Aveugles de Guerre a décidé votre Conseil d'administration à renoncer à la réalisation du vœu voté l'année dernière à ce sujet et à recommencer la publication dans le Bulletin de la liste des membres de l'U. A. G.

Depuis la publication de notre premier catalogue, c'est-à-dire depuis décembre 1923, notre bibliothèque a doublé le nombre de ses ouvrages. Nous en possédons, à l'heure actuelle, 912 qui représentent, avec les exemplaires supplémentaires, 4.500 volumes.

Trois suppléments au catalogue ont été publiés, le premier a été encarté dans le Bulletin de mai 1924, le second inséré dans le Bulletin de novembre 1924, le troisième inséré dans le Bulletin de février 1925. Un quatrième supplément sera publié dans notre Bulletin d'octobre.

Le nombre de nos lecteurs est de 150 environ. Nous avons une moyenne de 400 volumes en lecture.

Maintenant qu'elle est installée comme il convient, notre bibliothèque n'entraîne que des dépenses insignifiantes représentées par les frais d'expédition des livres : 200 francs par an pour une moyenne de 20 à 25 colis par semaine.

6° MAISON DE FRANCEVILLE :

Nous sommes toujours satisfaits des bienfaits de notre Maison de Franceville. Certes, nos bâtiments occasionnent des dépenses relativement importantes, mais ces dépenses sont largement compensées par la joie de ceux d'entre nous qui vont y faire un séjour. Soixante-quinze camarades environ ont été reçus à Franceville cette année.

Pour nous conformer à votre désir, nous avons cherché une villa dans une région éloignée de Franceville. Après recherches, votre Conseil d'administration a loué une maison à Saint-Georges-de-Didonne suffisamment grande pour recevoir ensemble sept ménages d'Aveugles de Guerre. Vingt et un camarades ont séjourné dans cette villa et la dépense entraînée par la réalisation de ce vœu s'élève à 5.540 francs (cinq mille cinq cent quarante).

7° GROUPEMENTS RÉGIONAUX. — SECTIONS DÉPARTEMENTALES :

Nous avons enregistré cette année la formation de la départementale du Rhône.

8° RELATIONS EXTÉRIEURES :

Dans l'accomplissement de notre lourde tâche, nous avons été puissamment aidés par le Comité d'Entente composé uniquement des représentants des grandes Associations. L'union fait la force, dit un vieil adage, et c'est bien vrai, c'est cette union qui règne parmi tous les mutilés, et particulièrement, nous pouvons le dire sans fausse modestie, au sein de notre groupement, qui a donné tant de force au Comité d'Entente National.

L'Office National des Mutilés et Réformés, cet organisme officiel qui travaille en silence pour les mutilés, les réformés, les veuves de guerre, nous a précieusement secondés. N'oublions pas que c'est à lui que nous devons entre autres, un décret acceptable pour le règlement d'administration publique de l'article 18 de la loi du 26 avril 1923

(titularisation des mutilés employés de l'Etat). Nous ne saurions trop remercier l'Office National des Mutilés et Réformés, d'ailleurs son Conseil d'administration est composé en partie de mutilés et l'Union des Aveugles de Guerre y est représentée par l'un de ses administrateurs.

Voici l'exposé d'une partie de notre activité, car il est impossible en un rapport de vous retracer une situation morale conforme à la réalité, mais cet exposé succinct vous donnera un aperçu de ce qu'a été la tâche de vos représentants.

Nous terminons ce rapport en vous priant de vous unir à nous pour adresser à nos nombreux amis et particulièrement à ceux composant notre Comité d'Action, notre reconnaissance pour le dévouement et l'intérêt qu'ils ne cessent de nous témoigner.

## RAPPORT FINANCIER du Trésorier

J'espère qu'après quelques explications, vous voudrez bien approuver, aujourd'hui comme par le passé, les comptes dont je vais vous donner lecture. Je prétends que les résultats en sont intéressants mais ils apparaissent moins brillants que l'année dernière ; il n'y a pas lieu de s'en étonner, vous ne voudriez pas, en effet, que votre situation financière soit très prospère alors qu'il n'est pas un organisme, même l'Etat, qui ne subisse le contre-coup de la crise traversée actuellement par votre pays.

Il m'a donc fallu agir au cours de cet exercice avec beaucoup de circonspection et redoubler d'efforts pour essayer de vous présenter un rapport dont les conclusions soient vraiment acceptables.

Vous allez pouvoir juger par vous-même l'œuvre que j'ai accomplie en plein accord avec votre Bureau pour triompher de difficultés parfois angoissantes et pour maintenir stable l'équilibre budgétaire de l'Union des Aveugles de Guerre.

Conformément à l'article 9 des statuts, je vais vous rendre compte de la situation financière de l'Union au 31 août 1925, telle qu'elle résulte des écritures et des opérations effectuées au cours de l'exercice.

L'actif au 31 août 1924 s'élevait à.....	1.576.215 26
Recettes au cours de l'exercice :	
Cotisations des membres adhérents.....	9.110 »
Rachats de cotisations.....	850 »
Subventions .....	57.875 »
Bienfaiteurs, donateurs et associés.....	168.809 45
Fonds spécialement affectés pour les maisons de repos à Franceville.....	1.120 »
Intérêts et agios.....	40.533 41
Location des chambres de la Maison de l'Aveugle .....	244 25
Groupements régionaux.....	1 051 20
Total .....	1.855.808 57
Dépenses .....	166.574 07
Solde au 31 août 1925.....	1.689.234 50

Ce solde est en excédent sur celui de l'exercice 1924 de..... 113.019 24

Les dépenses au cours du même exercice se répartissent de la façon suivante :

Abonnement au téléphone et provision.....	1.054 »
Chauffage, éclairage et eau.....	4.573 80
Personnel .....	29.624 »
Bulletin .....	25.760 15
Timbres d'acquit et papier timbré.....	164 80
Frais de correspondance.....	3.016 05
Impôts et assurances (immeubles et personnel).....	5.083 87
Aménagement et entretien de la Maison de l'Aveugle	3.960 »
Propagande .....	1.397 30
Frais de déplacement des administrateurs et des membres de l'Union.....	4.597 15
Courses .....	363 »
Fournitures de bureaux.....	2.259 70
Assemblée générale.....	1.982 25
Bibliothèque et journaux.....	591 85
Participation au Comité d'Entente.....	700 »

Caisse Fraternelle.....	66.344 »
Secours sur le fonds Kahn.....	300 »
Résultats du magasin.....	3.002 05
Frais de location des logements de Franceville (Aménagement, entretien et surveillance).....	3.713 75
Frais de location d'une villa à Saint-Georges-de- Didonne .....	5.340 20
Achat de « guide-main » Pascal.....	1.998 05
Frais sur prêts pour constructions ou achats de mai- sons individuelles.....	276 05
Différence de cours sur remboursement d'une action P.-O. ....	84 50
Divers (Etrennes diverses, etc...).....	387 55
	<hr/>
	166.574 67

Nous n'avons rien négligé, comme vous le voyez par cet exposé sommaire, pour équilibrer sagement les recettes et les dépenses qui incombent à l'Union de par les directives mêmes de vos Assemblées générales, mais j'estime que je manquerais à tous mes devoirs en ne vous exposant pas l'enseignement qu'il faut tirer des chiffres que je viens de vous lire.

Dès le début de cet exercice, j'ai pu constater un fléchissement assez considérable des éléments de recettes et c'est ce qui m'a incité à suivre une politique toute de prudence et d'économies ; vous avez remarqué, en effet, que nous avons reçu 233.254 fr. 29 de moins que pendant l'exercice précédent.

Cette moins-value s'explique surtout par un certain ralentissement de la générosité publique ; les dons, au 31 août 1924, s'élevaient, en effet, à la somme de 274.741 fr. 08 contre 168.809 fr. 45 au 31 août 1925, soit une diminution de 105.931 fr. 63.

J'en profite pour vous demander de ne jamais oublier que vous avez le devoir de contribuer, chacun dans votre sphère, à la prospérité de l'Union en resserrant les liens qui vous unissent et en attirant sur votre collectivité l'attention bienveillante de généreux philanthropes.

Et, si vous ne ressentez pas immédiatement les bienfaits de cette politique, ne vous en alarmez pas et restreignez momentanément vos dépenses, comme doit le faire, d'ailleurs, tout bon citoyen qui se rend compte de la situation économique actuelle. N'oubliez pas, en effet,

que dans votre dernière Assemblée générale, vous avez voté avec enthousiasme l'impression du compte rendu sténographique des séances du Conseil d'administration. Il en est résulté une augmentation de dépenses de 5.580 francs. Vous avez voté, avec non moins d'enthousiasme, la majoration des allocations pour naissances et décès. Il en est résulté une augmentation de 19.300 francs. Nous sommes là en présence de faits acquis. Je ne vous demande pas de les répudier ; je vous demande simplement de vous montrer, pour le moment du moins, plus réservés dans le vote des vœux qui pourraient avoir des répercussions financières.

Je ne doute pas un seul instant que vous vous rangerez à cette sage conception. J'aurai fort heureusement à vous lire la contre-partie de cet exposé, quand je vais vous avoir rendu compte des sommes que, chaque année, je suis obligé de vous présenter comme indisponibles :

Ces fonds indisponibles sont les suivants :

Fonds Brieux pour service du Bulletin aux Aveugles et aux Blessés aux yeux.....	343.500 »
Fonds Kahn au profit de son école de massage....	11.784 56
Fonds de réserve pour fluctuations de valeurs....	156.346 70
Rachat de cotisations.....	16.060 »
Amortissement immeubles et mobiliers, Maison de l'Aveugle et de Repos.....	134.225 15
Immeuble Maison de l'Aveugle.....	325.000 »
Immeubles Maisons de Repos.....	339.000 »
Matériel et mobilier Union.....	60.501 90
Matériel et mobilier Franceville.....	99.884 60
Fonds maisons de repos.....	27.676 85
Fonds pour prêts pour construction ou achat de maisons individuelles.....	40.000 »
Prêts pour construction ou achat de maisons indi- viduelles .....	60.000 »
Prêts d'honneur.....	8.675 »
	<hr/>
Total .....	1.622.654 76

De sorte que l'Union des Aveugles de Guerre ne dispose librement que d'une somme de 66.579 fr. 74 en augmentation cependant de 33.108 fr. 01 sur l'exercice précédent.

L'exposé de cette indisponibilité appelle quelques explications.

Tout d'abord, en ce qui concerne la réserve « pour fluctuation de valeurs », j'ai dû de nouveau affecter une somme de 74.510 fr. 75, qui, ajoutée à celle préexistante de 81.835 fr. 95 donne le chiffre de 156.346 fr. 70 sus-indiqué. Je déplore avec vous que les frères d'armes de la grande guerre, qui luttèrent avec nous pour le triomphe du droit et de la liberté des peuples, n'aient pas cru devoir conserver cet idéal dans la paix, ou plus exactement dans la guerre économique que nous a livrée, dès 1919, notre ennemie héréditaire. Mais c'est un fait, et nous n'avons que le pouvoir de l'enregistrer avec plus ou moins d'amertume, mais néanmoins sans rancœur, car tous les Français, gardiens des traditions idéalistes de la Révolution, ont placé l'intérêt général du pays au-dessus des considérations purement mercantiles.

Espérons simplement que nous gagnerons cette deuxième guerre et qu'il me sera donné, tôt ou tard, de constater un relèvement appréciable du cours de nos valeurs, et, partant, de débloquer une importante partie de cette réserve.

D'autre part, je dois vous expliquer le jeu d'écritures, nécessité par la suppression du poste qui figurait dans les indisponibilités de l'exercice précédent pour 56.445 francs.

*Fonds pour la création de la Maison de Retraite.* — Puisque vous aviez voté, l'an passé, la suppression de ce fonds pour prêt pour construction ou achat de maisons individuelles, j'ai porté ce dernier à 100.000 francs, se décomptant en 60.000 francs prêtés et 40.000 francs restant à prêter. Quant à l'excédent de 6.445 francs, je l'ai englobé dans la rubrique Capital qui est inscrite au bilan de cette année pour une somme de 959.641 fr. 24.

Je tiens également à vous faire remarquer que les indisponibilités ont augmenté de 79.891 fr. 22 et je ne pense pas pouvoir maintenir ce chiffre l'an prochain, car je crois qu'il sera de mon devoir de majorer la somme de 325.000 francs, représentant la valeur d'achat de l'immeuble de la rue Ballu. Cette maison, depuis son acquisition par vous, a subi une plus-value commune à toute la propriété foncière bâtie, et ce, principalement à cause de la dévalorisation du franc. Il est sûr et certain que, jamais, nous ne serons appelés à réaliser la valeur marchande de cet immeuble, mais il est préférable de faire œuvre de prévoyance et de donner à votre capital immobilier sa valeur réelle, comme vous la donnez à votre capital mobilier en mettant en réserves

la moins-value résultant de la différence entre le cours actuel et le prix d'achat de vos valeurs.

Enfin, je viens de vous dire que l'Union disposait librement de 66.579 fr. 74, mais si cette disponibilité résulte de la balance des écritures, il n'en est pas moins vrai qu'il n'existe en caisse que 26.433 francs d'espèces utilisables à vue. C'est là une faible somme, qui ne pourrait me permettre d'assurer la marche générale de l'Union, si je n'avais en vue des rentrées, pour ne parler, par exemple, que des sommes avancées aux camarades au titre de construction ou achat de maisons individuelles ou au titre de prêts d'honneur, sommes appelées à rentrer périodiquement en caisse, suivant des échéances prévues d'avance.

Avant de terminer cet exposé, je veux vous montrer, ainsi que je vous l'ai promis, les efforts tentés au cours de cet exercice par votre Bureau et par moi-même pour faire face à nos exigences, malgré l'incertitude et la raréfaction des rentrées.

Tout d'abord, nous avons augmenté, au 31 août 1924, l'actif de l'Union de 289.851 fr. 21 alors qu'au 31 août 1925 nous ne sommes parvenus à l'augmenter que de 113.019 fr. 24, ce qui est un résultat nettement appréciable, si l'on considère la diminution des recettes que je vous ai dit à l'instant être de 233.254 fr. 29.

D'autre part, tout en faisant face à nos obligations, nous sommes parvenus à réduire les dépenses de 222.996 fr. 02 à 166.574 fr. 07, soit une économie de 56.421 fr. 95.

Tout en donnant satisfaction aux demandes de secours qui nous paraissent vraiment intéressantes, votre Caisse Fraternelle a distribué 23.454 francs cette année, contre 34.527 fr. 55 l'an passé, soit une diminution de 11.073 fr. 55.

Enfin, votre portefeuille de valeurs mobilières, qui était au 31 août 1924 de 667.505 fr. 65, est passé au 31 août 1925 à 763.582 fr. 40, soit une augmentation de 96.076 fr. 75. Ce résultat mérite toute votre attention, car non seulement nos recettes ont diminué, mais nos dépenses ont été suffisamment restreintes, puisqu'il m'a été donné de pouvoir placer près de 100.000 francs.

Comme vous le voyez par ce dernier exposé, votre situation financière n'est pas aussi brillante que l'année dernière, mais elle est néanmoins très satisfaisante. Elle vous a permis de distribuer à vingt camarades des prêts d'honneur et à treize autres des prêts pour construction ou achat de maisons individuelles. Elle vous a permis d'aider momentanément ceux d'entre vous que l'adversité avait durement frappés. Elle vous a permis de vous montrer économes, tout en faisant face aux

dépenses que nécessite la bonne marche des rouages de votre Union et ce sont là des résultats qui sont loin d'être négligeables.

Je crois donc que vous pouvez envisager l'avenir avec confiance et puisque l'Etat vient de montrer le bon exemple en s'imposant la lourde charge de l'augmentation de vos pensions, il faut espérer que l'opinion publique puisera dans ce geste de noble générosité un enseignement pour l'avenir : la guerre s'éloigne, mais il est encore des gens sensés qui y pensent encore et ce sont ceux-là mêmes qui ne perdront pas, croyez-le bien, une occasion de témoigner à vous, grands mutilés, la reconnaissance qu'ils vous doivent, heureux qu'ils seront de vous donner des parcelles de ce patrimoine sacré que votre martyre leur a permis de maintenir intact au pied de l'autel de la patrie.

### BILAN AU 31 AOUT 1925

#### ACTIF

Caisse .....	1.344 30
Banque Nationale de Crédit.....	11.081 97
Banque du Rhin.....	13.161 11
Compte de chèques postaux.....	845 62
Portefeuille titres et valeurs.....	763.582 40
Immeuble Maison de l'Aveugle.....	325.000 »
Immeubles Maisons de Repos.....	339.000 »
Matériel et mobilier Union.....	60.501 90
Matériel et mobilier Franceville.....	99.884 60
Marchandises .....	5.411 10
Clients .....	746 50
Prêts d'honneur.....	8.675 »
Prêts pour construction ou achat de maisons.....	60.000 »
	<hr/>
	1.689.234 50

#### PASSIF

Capital .....	959.641 24
Fonds Brioux pour service du Bulletin aux Aveugles et aux Blessés aux yeux.....	343.500 »
Fonds Kahn au profit des Elèves de son école de massage .....	11.784 56
Fonds de réserves pour fluctuations de valeurs....	156.346 70

Rachats de cotisations.....	16.060 »
Amortissement immeuble Maison de l'Aveugle..	46.353 »
Amortissement immeubles Maisons de Repos.....	31.912 50
Amortissement matériel et mobilier Union.....	23.646 45
Amortissement matériel et mobilier Franceville..	32.313 20
Fonds pour prêts pour construction ou achat de maisons individuelles .....	40.000 »
Fonds Maisons de Repos à Franceville.....	27.676 85
	<hr/>
	1.689.234 50

### Copie du Bulletin de Vote

pour l'élection des membres du Conseil d'administration en 1925  
qui sera envoyé en temps utile aux membres titulaires de l'U. A. G.

Dans la liste ci-après, dix noms au plus devront être laissés. Les candidats non désirés comme administrateurs devront être soigneusement rayés.

Martin (Paul), né le 23 décembre 1883, à Catillon (Nord), domicilié 10, rue de l'Union, à La Courneuve (Seine). *Tricoteur.*

Cardot (Désiré), né le 4 janvier 1893, à Lure (Haute-Saône), domicilié 86, rue des Pyrénées, à Paris. *Masseur.*

Malingre (Hippolyte), né le 21 juillet 1893, à Boulogne-sur-Seine (Seine), domicilié à Serris (Seine-et-Marne). *Tonnelier.*

Dufourc (Pierre), né le 20 avril 1899, à Auch (Gers), domicilié 11, rue de Maistre, à Paris. *Administrateur sortant.*

Bloncourt (Elie-Clainville), né le 5 mai 1896, à Basse-Terre (Guadeloupe), domicilié 44, rue des Boulangers, à Paris. *Professeur.*

Goubin (Eugène), né le 2 janvier 1879, à Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), domicilié à Les Loges-de-Barris-Carroix, par Nangis (Seine-et-Marne). *Administrateur sortant.*

Antoine (Louis), né le 23 novembre 1888, à Mirecourt (Vosges), domicilié 10, quai Richemont, à Rennes (Ille-et-Vilaine). *Professeur de mathématiques à la Faculté de Rennes, administrateur sortant.*

L'Evesque (Gaston), né le 23 juin 1887, à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), domicilié 24, rue de Mogador, Paris. *Trésorier, administrateur sortant.*

Cabasson (Maurice), né le 31 janvier 1892, à Marseille, domicilié 29, chemin des Chartreux, à Marseille (Bouches-du-Rhône). *Administrateur sortant* (nommé administrateur par le Conseil d'administration du 13 juin 1925, en remplacement de Leveau, démissionnaire).

Izaac (Henri), né le 10 juin 1881, à Pau (Basses-Pyrénées), domicilié 81, rue Lavalète, à Angoulême (Charente). *Administrateur sortant*.

Lallement (Henri), né le 8 janvier 1881, à Oran (Algérie), domicilié 33, boulevard Carnot, à Cannes (Alpes-Maritimes). *Docteur-médecin, administrateur sortant*.

Dubois (Charles), né le 1<sup>er</sup> octobre, à Paris, domicilié 24, avenue des Peupliers, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise). *Découpeur*.

Malgat (Gaston), né le 7 novembre 1888, à Auxerre (Yonne), domicilié 28 bis, rue du Chemin-de-Fer, à Villemomble (Seine). *Brosier, administrateur sortant*.

Favret (René), né le 18 janvier 1884, à Paris, domicilié 37, rue des Belles-Feuilles, à Paris. *Masseur, secrétaire général, administrateur sortant*.

*A ratifier.* — Virot (Georges), né le 6 octobre 1885, à Bourgneuf-Val-d'Or (Saône-et-Loire), domicilié 14, rue Daru, à Paris. (Elu administrateur, le 9 mai 1925, en remplacement de Sainte-Rose décédé).

\*\*\*

Les Aveugles de Guerre qui ne pourront assister à l'Assemblée générale devront envoyer, en même temps que leur bulletin de vote, le pouvoir sur lequel ils auront porté le nom du camarade choisi par eux (administrateur ou non), devant assister à cette Assemblée.

Toutefois, nous ne saurions trop redire qu'il est du devoir de chacun de faire l'impossible pour assister en personne à l'Assemblée générale ainsi qu'aux commissions qui la précèdent.



## NOTES & INFORMATIONS

---

### Paiement du Trimestre rajusté et du Rappel

---

Nous tenons à donner quelques précisions sur le paiement de la pension rajustée et le rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1925 :

1° Les mutilés en possession d'un titre provisoire doivent demander à la Sous-Intendance de leur département une feuille de déclaration qu'ils rempliront et retourneront à leur sous-intendant, accompagnée de leur titre provisoire.

Lorsqu'ils se présenteront pour percevoir leur trimestre venant à échéance, celui-ci sera payé au nouveau taux en même temps que leur sera remis le rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1925.

2° Les titulaires d'un titre définitif n'ont pas à s'adresser à la Sous-Intendance. Au moment du paiement de leur trimestre, les intéressés recevront du percepteur ou de l'employé du Bureau de Poste, une formule imprimée de déclaration qu'ils devront remplir et retourner aussitôt.

Les Mutilés qui ont perçu leurs arrérages peu de temps avant l'application de la loi, toucheront à la prochaine échéance qui aura lieu à dater du 1<sup>er</sup> octobre :

- a) Le trimestre échu à dater du 1<sup>er</sup> octobre au nouveau taux;
- b) Le rappel du rajustement du trimestre précédent.

Quant au rappel du 1<sup>er</sup> janvier, il ne sera remis aux intéressés qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Les trimestres échus depuis le 1<sup>er</sup> juillet, mais qui n'ont pas été perçus avant l'application de la loi ont été payés avec la majoration de 80 0/0. Dans ce cas, le rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier sera remis lors du paiement du prochain trimestre venant à échéance entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1925.

Nous rappelons à nos camarades que l'augmentation de 80 0/0 s'applique sur la majoration accordée en vertu de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919 et sur la suspension faisant l'objet de l'article 12 de la même loi.

A VENDRE :

2 machines à tricoter marque « Dubied » l'une jaugeant 50 c/m l'autre 60 c/m, avec double rayeur, gratteuse et dévidoir électrique. Prière de s'adresser à Serieys, 6, rue du 14-Juillet-Prolongée, à Bois-Colombes (Seine).

\*\*\*

Tandem en très bon état, cadre avant pour dame, prix : 250 francs. S'adresser à Polette, Cerisiers (Yonne).

Grands vins de table des Etablissements Coste-Folcher

Tarif au 10 septembre 1925 :

	Pièce	1/2 pièce
Vin rouge coteau, 9° .....	355 »	192 50
— rouge coteau supérieur, 10° .....	370 »	200 »
— rouge coteau supérieur, vieux, 9° ...	360 »	195 »
— rosé supérieur, 10° .....	380 »	205 »
— blanc sec, 9° .....	385 »	210 »
— blanc Picpoul, 10° .....	420 »	225 »
— blanc Picpoul, moelleux, 10° .....	435 »	235 »
— blanc Picpoul, vieux, 10° .....	450 »	240 »

Ces prix s'entendent à la pièce de 220 litres ou à la demi-pièce de 110 litres, franco de port, de régie et de logement, gare destinataire.

A. Lacotas, agent général, 5, rue Gerhardt, Montpellier.

\*\*\*

Notre camarade, Achille Grispoire, président du Conseil d'administration de l'Association d'ouvriers tisserands « L'Artisane », à Hallencourt (Somme), nous prie de porter à la connaissance de nos camarades et des personnes qui s'intéressent à l'U. A. G., que l'Association qu'il préside, fabrique exclusivement à la main, les toiles à draps et à matelas. La marchandise ne subit aucun apprêt. Demander prix et échantillons à Achille Grispoire, administrateur de « L'Artisane », à Hallencourt (Somme).

\*\*\*

Mme Lemoine, 25, rue Truffault, Paris (17°), voudrait recevoir, dans sa propriété sise dans le Calvados, un pensionnaire Aveugle de Guerre. Les camarades intéressés par cette offre sont priés de s'adresser directement à Mme Lemoine.

BIBLIOTHÈQUE

Nous donnons ci-dessous un nouveau supplément au catalogue de notre Bibliothèque.

Ainsi que les lecteurs pourront le constater, le Permanent Blind Relief a fait un nouveau don à notre bibliothèque de 24 ouvrages; ceux-ci sont marqués par les initiales P.B. Nous lui renouvelons nos plus vifs remerciements.

Les volumes du Permanent Blind sont de grandes dimensions, un de leur volume contient environ 4 volumes Braille de dimensions courantes.

ROMANS

NOUVELLES

*354 Gabriele d'Annunzio : <i>L'intrus</i> .....	4 vol. P.B.
*358 Pierre Benoit : <i>Pour don Carlos</i> .....	2 »
368 — <i>Mademoiselle de la Ferté</i> .....	8 »
*371 — <i>Le Puits de Jacob</i> .....	7 »
*369 Louis Bertrand : <i>Le sang des races</i> .....	7 »
*370 Bientosk et Curnonsky : <i>Le wagon des fumeurs</i> .	1 »
*359 Johann Bojer : <i>Le dernier Viking</i> .....	8 »
*373 René Boylesve : <i>La becquée</i> .....	2 » P.B.
*374 J. O. Curwood : <i>Le piège d'or</i> .....	2 » P.B.
362 Alphonse Daudet : <i>5 contes</i> .....	1 »
*356 Roland Dorgelès : <i>Saint Magloire</i> .....	7 »
*363 Estaunié : <i>Les choses voient</i> .....	9 »
*365 Claude Farrère : <i>L'homme qui assassina</i> .....	6 »
*364 — <i>La bataille</i> .....	6 »
361 Anatole France : <i>Les dieux ont soif</i> .....	8 »
*375 Comte de Gobineau : <i>Les pléiades</i> .....	5 » P.B.
*367 Lenôtre : <i>Légendes de Noël</i> .....	4 »
*360 Jack London : <i>L'amour de la vie</i> .....	4 »
*357 Albert Londres : <i>Au bain</i> .....	4 »
*355 Noëlle Roger : <i>Le nouveau déluge</i> .....	5 »
*353 Romain Rolland : <i>L'âme enchantée</i> .....	6 »
*366 Séverine : <i>Line</i> .....	6 »
*376 J. et J. Tharaud : <i>Un royaume de Dieu</i> .....	2 » P.B.
*377 L. Tolstoï : <i>Les Cosaques</i> .....	3 » P.B.
*378 Mark Twain : <i>Le prince et le pauvre</i> .....	3 » P.B.

LITTÉRATURE

- \*1033 Eugène Carrière : *Lettres choisies*..... 3 vol.
- 1034 Pierre Pacary : *Lotte, un compagnon de voyage de Péguy* ..... 2 »
- 1036 Sarraut : *Un regard sur le monde*..... 2 »
- 1037 Nicolas Ségur : *Conversations avec Anatole France* ..... 1 »
- 1035 Mlle Vacaresco : *Schéhérazade* ..... 1 »

POÉSIE

- 1229 Alfred de Vigny : *Moïse. La bouteille à la mer* 1 vol.

THÉÂTRE

- \*1464 Arnout et Gerbidon : *Alain, sa mère et sa maîtresse* ..... 3 vol.
- \*1461 Brieux : *Blanchette*..... 2 »
- \*1459 Francis de Croisset : *L'amour brode*..... 2 »
- \*1457 Pirandella : *La volupté de l'honneur*..... 2 »
- \*1458 François Porché : *Le chevalier de Colomb*... 3 »
- \*1460 Paul Raynal : *Le tombeau sous l'Arc de Triomphe* ..... 3 »
- \*1462 Jean Sarment : *Pêcheur d'ombres* ..... 2 »
- 1463 Shakespeare : *Hamlet* ..... 5 »

PHILOSOPHIE

- \*2074 Léon Brunschvicg : *Etapas de la philosophie mathématique* ..... vol.
- \*2040 Van Gennep : *La formation des légendes*..... 4 »
- 2075 Etienne Giran : *Essai sur le problème du mal*. 1 »
- \*2076 Grimanelli : *La morale positive et le bonheur*. 3 »
- \*2065 Lévy Bruhl : *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures* ..... 14 »
- 2073 Pierre Pacary : *Lotte, quelques préjugés du monde moderne* ..... 1 »

DROIT

- 2185 Bloch : *La capacité légale des aveugles*..... 1 vol.

HISTOIRE

- \*2246 L. Batiffol : *Duchesse de Chevreuse*..... 4 vol. P.B.
- \*2244 A. Fleury : *Heure sainte racontée aux enfants*. 2 »

- \*2241 Duc de la Force : *Lauzun*..... 3 » P.B.
- 2243 Alfred Rambaud : *Heure de la civilisation française* ..... 1 »
- 2245 Henri Robert : *Le roi Murat*..... 1 »
- 2247 — *Le Masque de fer*..... 1 »
- \*2242 Edouard Schuré : *Légendes de France*..... 5 »

LIVRES DE LA GUERRE

- \*2329 Luigi Barzini : *Les scènes de la grande guerre*. 5 vol.
- \*2330 Kosner Karl : *Der Kæinig* ..... 6 »

GÉOGRAPHIE

- 2369 Claude Farrère : *La mer italienne*..... 1 vol.
- 2370 — *Les découvertes de Christophe Colomb* ..... 1 »
- \*2368 Ferd. Ossendowski : *Bêtes, hommes et dieux*.. 3 » P.B.

SCIENCES

- \*2416 Alph. Berger : *La télégraphie sans fil*..... 2 vol.
- 2418 Mme Curie : *Pierre Curie*..... 4 »
- \*2417 Marius Decrespe : *Electricité*..... 3 »

ASTRONOMIE

- \*2479 Bigourdan : *L'Astronomie* ..... 7 vol.
- \*2480 Fontenelle : *Pluralité des mondes*..... 3 »

HISTOIRE NATURELLE

- \*2514 J.-H. Fabre : *Souvenirs entomologiques*..... 28 vol. P.B.

ENSEIGNEMENT

- 2609 *Leçons de lecture. La famille*..... 3 vol.

OUVRAGES SUR LA MUSIQUE

- 2890 Mazas : *Célèbre méthode de violon*..... 1 vol.

- ANGLAIS

- \*3087 Willa Cather : *My Antonia* ..... 3 vol. P.B.
- \*3088 Joseph Conrad : *The Rover*..... 3 vol. P.B.
- \*3089 Victoria Cross : *The Night of Temptation*... 3 vol. P.B.
- \*3090 J.-O. Curwood : *A gentleman of Courage*... 3 vol. P.B.
- \*3091 A.-S. Hildebrand : *Magellan*..... 2 vol. P.B.
- \*3092 Mason : *The house of the Arrow*..... 4 vol. P.B.

- \*3093 H. S. Merriman : *Tomaso's Fortune* ..... 1 vol. P.B.
- \*3083 — *With Edged Tools* ..... 4 vol. P.B.
- \*3084 T. Phillips Oppenheim : *Passionate Quest*.... 4 vol. P.B.
- \*3086 Baroness Orczy : *Beau Brocade*..... 3 vol. P.B.
- \*3094 C. K. Rathbone : *Darkened Windows*..... 3 vol. P.B.
- 3082 Irving Washington : *Rip van Winckle*..... 1 vol.
- \*3085 Stanly J. Weyman : *Ovington's Bank*..... 6 vol. P.B.
- \*3095 — *The traveller in the Fur  
Cloak* ..... 4 vol. P.B.

ITALIEN

- 3404 Giosne Carducci : *L'opera di Dante*..... 2 vol.
- 3405 Guglielmo Ferrero : *La Condradizione suprema* 2 vol.

LA FAMILIALE DES SOLDATS AVEUGLES nous prie d'insérer la note suivante :

« Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine réunion de « LA FAMILIALE » aura lieu le dimanche 11 octobre 1925 dans le local situé 2, boulevard Lannes, près la Porte Dauphine, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

« Il y aura, comme habituellement, concert, goûter et sauterie.

« Nous venons vous prier de nous faire le plaisir d'y assister et de prendre bonne note que, dorénavant, nos concerts et bals auront lieu dans le local de la Société de Photographie, 51, rue de Clichy, aux dates indiquées ci-après :

« 15 novembre et 6 décembre 1925 ;

« 3 janvier, 16 février (Mardi-Gras), 21 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin et 4 juillet 1926.

« Le Vice-Président de « La Familiale »,  
G. LUCAS.



# Chronique de l'U. A. G.

## CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, du 16 août au 15 septembre, une somme de 4.725 francs, se répartissant comme suit :

Naissances .....	2.600 »
Décès .....	1.075 »
Secours .....	750 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 4.725 francs une somme de 3.000 francs pour prêts d'honneur et une somme de 12.000 francs, prêts pour l'achat de maison familiale.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner quatorze demandes de secours sur lesquelles neuf n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucun secours.

## ENTRE NOUS

### NAISSANCES

Notre camarade et Mme Mougénel, de Paris, nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Jacques, né le 5 août 1925.

Notre camarade et Mme Mouisset, d'Antibes (Alpes-Maritimes), nous font part de la naissance de leur fille, Mireille-Jeanne, née le 5 août 1925.

Notre camarade et Mme Bretin (Pierre), de Vieilleville (Loire-Inférieure), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Pierre, né le 19 août 1925.

Notre camarade et Mme Millien (Louis), de Calais (Pas-de-Calais), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Roger, né le 20 août 1925.

Notre camarade et Mme Camerle (Louis), de Bar-sur-Seine (Aube), nous font part de la naissance de leur fille, Simone, née le 16 août 1925.

Notre camarade et Mme Octave Champommier, de Commeny (Allier), nous font part de la naissance de leur deuxième fils, Roger, né le 3 septembre 1925.

Notre camarade et Mme Jean Rispal, de Montferrand (Puy-de-Dôme), nous font part de la naissance de leur fille, Yvette, née le 20 août 1925.

Notre camarade et Mme Castel, de Colombes (Seine), nous font part de la naissance de leur fils, Raymond, né le 31 août 1925.

Notre camarade et Mme J. Dupuis, de Doudeville (Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fille, Ginette, née le 29 août 1925.

Notre camarade et Mme Carrier (Elie), de Toulouse (Haute-Garonne), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Marguerite, née le 31 août 1925.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

#### MARIAGES

Notre camarade Turcat (Fortuné-Léon), de Nantes (Loire-Inférieure), nous fait part de son mariage avec Mlle Portais, qui a été célébré le 1<sup>er</sup> août 1925.

Notre camarade Livet (Auguste), du Bourg-de-Soulgé-le-Bruant (Mayenne), nous fait part du mariage de sa deuxième fille, qui a été célébré en octobre.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

#### DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

De notre camarade le commandant Aubus, survenu à Montpellier, le 26 août 1925.

Du fils de notre camarade Fondement, décédé le 8 août, à quatre mois.

De la fille de notre camarade Gauzentes, décédée le 26 août, à l'âge de quatre ans et demi.

Du fils de notre camarade Hassen Ben Salem Kraim, décédé le 31 août.

Du père de notre camarade Groussier, décédé à l'âge de soixante-sept ans, le 13 août 1925.

Du beau-père de notre camarade Kolb, décédé le 28 août 1925, à l'âge de soixante-neuf ans.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

#### Réunion de la Section Départementale de l'Ariège du 21 Juin 1925

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence du camarade Suquet, président.

Présents : Suquet, président; Gailly, secrétaire; Forgues, Séguéla et Loup, commissaires aux comptes.

Excusés : Mercadier, Lafaille, Heuillot, Eychenne.

Le président donne lecture du compte rendu financier établissant le bilan suivant :

Recettes : 85 francs; dépenses : 13 fr. 75; reste en caisse : 71 fr. 25.

Le compte rendu financier est approuvé.

Le président donne lecture des renseignements fournis par M. le Secrétaire général de l'U. A. G. en ce qui concerne le réajustement des pensions.

L'Assemblée émet le vœu qu'il soit procédé le plus rapidement possible à ce réajustement effectif.

Le président donne lecture de la réponse émanant du ministre des Pensions relative à la demande de Séguéla, candidat à la Légion d'honneur.

Le ministre répond que cette candidature ne saurait être accueillie, Séguéla ayant été victime d'un accident et non d'une blessure.

Séguéla prend la parole pour exposer qu'il a été blessé par une explosion en creusant une mine sur la ligne de feu.

L'Assemblée émet le vœu que les accidents de ce genre survenus dans la zone de combat et se rattachant aussi étroitement à la défense des premières lignes, soient assimilés aux blessures pour l'obtention de la Légion d'honneur.

Gailly prend la parole pour exposer le vœu de certains camarades relatif à l'augmentation de la pension de reversion en ce qui concerne les veuves des mutilés bénéficiaires de l'article 10.

Après discussion, l'Assemblée considérant que ces veuves ayant généralement été absorbées par les soins que nécessitait le mutilé, sont exposées plus que les autres à se trouver sans moyens habituels d'existence, émet le vœu que la pension de reversion soit augmentée en ce qui les concerne jusqu'au taux normal.

L'Assemblée délibère ensuite sur les moyens susceptibles d'augmenter dans la mesure du possible les rapports de toute espèce entre camarades aveugles souvent isolés dans des villages éloignés les uns des autres, de manière à remédier, si possible, à cet isolement accru par leur infirmité.

La suggestion est émise que la diffusion de la T. S. F. pourrait, dans une large mesure, créer ce lien si souhaitable en outre de l'intérêt qu'elle comporte par elle-même, si l'U. A. G. pouvait envisager quelque jour la possibilité d'installer un poste émetteur qui mettrait l'Association centrale en rapport journalier avec tous ses membres, même éloignés.

Ainsi toute conférence, communication, causerie intéressante pour ces derniers pourraient constamment leur être adressées et le lien moral si nécessaire entre eux en serait fortement resserré.

Partant de ces considérations, l'Assemblée émet le vœu que l'acquisition et l'installation de postes récepteurs de T. S. F. soient facilitées de toutes manières aux membres de l'U. A. G.

Que l'U. A. G. elle-même examine la possibilité d'installer un poste émetteur à l'usage de toutes conférences, causeries ou concerts spécialement destinés à ses membres sur les sujets qui peuvent plus spécialement les intéresser.

Qu'en attendant cette réalisation, elle s'entende avec les grandes entreprises d'émission pour que des causeries et communications de ce genre soient données de temps en temps par ces entreprises.

L'Assemblée décide d'intervenir auprès de nos municipalités respectives pour obtenir de ces municipalités des indemnités pour subvenir aux besoins de notre caisse départementale. Gailly a l'honneur d'informer les camarades de l'Ariège que M. le maire de Belesta a obtenu un vote favorable en notre faveur et compte que MM. les maires des communes de Foix, Pamiers, Mirepoix, Lavelanet, Les Labannes, Varilhes, Mazères, Saint-Ybars, Castelnau, Durban, Montardet, Campagna ne se montreront pas moins généreux à notre égard.

Le camarade Eychenne a posé une question au sujet du placement de nos produits fabriqués et a demandé d'intervenir auprès de M. le sous-intendant militaire de Foix. Sur sa demande, je me suis empressé d'écrire à M. le sous-intendant militaire, sa réponse a été instantanée, mais elle n'est pas de notre compétence ; nous étudierons un nouveau projet que le siège social pourra mettre en exécution.

La séance est levée à 16 heures.

*Le Secrétaire du Groupe Ariégeois.*



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : COURTEIX, GRILLET, NICOLAÏ.

Secrétaire général : FAVRET.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BOIS, CABASSON, CONAN, DERUNDER, DUFOURG, FAUVEL, GOUBIN, GUDÉFIN, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLEMENT, LAUTÉ, LELOUP, MALGAT, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), TOUDOURI, VIROT.

## COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;

M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;

Mlle ARBEL, Vice-Présidente ;

M. MEYNADIER, Vice-Président ;

M. Oscar BLOCH, Secrétaire adjoint ;

M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;

M. Marcel BLOCH.

Mme BROQUIN.

M. CHEFFER.

M. Pierre CHÉROT.

Mme CHEVALIER.

Mme CONTAMIN.

M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation

Mlle JALAGUIER.

Mme HENRI.

Mme KALT.

Mme L'EVESQUE.

Mme LÉVY-WEISS.

M. MAYER.

Mme MEYER.

Mme MUS.

M. PASCAL.

M. Joseph ROUX.

M. SOLLAR.

D<sup>r</sup> SCHNEIDER.

## Liste des Donateurs

---

Mme Jules Lacour, Le Donon (Bas-Rhin), 100 fr. — Lycée de Vesoul (Haute-Saône), 45 fr. — Mme Louis Pouiles, Pamiers (Ariège), 10 fr. — Mme Cardon, à Paris, 10 fr. — M. M. Metral, Lyon (Rhône), 10 fr. — M. Ditte, La Bourboule (Puy-de-Dôme), 20 fr. — Mme Michaud, à Paris, transmis par l'Université des Annales, 10 fr. — M. Napoléon Rancy, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 1.500 fr. — Mme la marquise de Villedeuil, à Madrid (Espagne), 100 fr. — Mlle Jeannette Blake, à New-York, 300 fr. — Mme Hendrick, à New-York, 100 fr. — M. André Roeser, à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne), 1.000 fr. — Collecte faite au mariage des époux Pomartin-Miet, à Donzy (Ardennes), 34 fr. 50. — Mme Boye, Lunéville (Meurthe-et-Moselle), 100 fr. — Anonyme n° 21.073, 24 fr. 10. — M. Paris, à Bagnoles-de-l'Orne, 250 fr. — M. Ruben Helft, à Paris, 100 fr. — La commune de Saint-André (Ile de la Réunion), 200 fr. — Une lectrice de *L'Echo de Paris*, 25 fr.

